

L'Association genevoise pour la médiation de quartier (AsMéd-GE) a été créée en 1994. Elle a pour but la **promotion de la médiation de voisinage** et a fait le choix d'un **engagement citoyen** basé sur le bénévolat et la gratuité. Ses activités principales sont :

- Le **service** d'écoute et de médiation au sein de deux permanences
- L'organisation de **formations**
- La diffusion d'**informations** et l'insertion dans les **réseaux** de proximité

Nous avons besoin de votre soutien : par votre présence, vos suggestions, votre capacité à faire connaître notre projet.

DEVENEZ MEMBRE

Vous serez informés des développements de la médiation de voisinage à Genève et des occasions de se former.

Cotisations : membres individuels Frs 20.-, collectifs Frs 50.-
CCP 12-15251-8

AsMéd-GE

3, rue du Village-Suisse 1205 Genève
www.mediation-de-voisinage.ch --- info-ge@mediation-de-voisinage.ch

Centres de médiation de quartier

InterMéd-Chêne

41, chemin de la Gradelle
1224 Chêne-Bougeries

Permanence ☐ jeudi de 18h30 à 20h30

022 349 52 65

Permanence ☐ mardi de 18h45 à 20h30

Répondeur 7/7 jours

InterMéd-Jonction

3, rue du Village-Suisse
1205 Genève

022 321 11 55

AsMéd-GE



Janvier 2005

un conflit ?

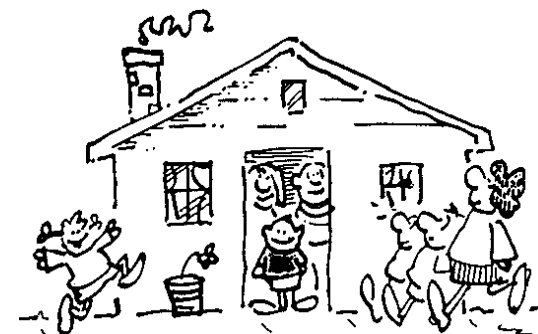
Vous vivez un conflit avec quelqu'un de votre voisinage.
Vous avez tout essayé.

une écoute...

Un groupe de bénévoles formés est là pour vous écouter
et vous soutenir dans la recherche de solutions.

...médiation de voisinage

Association genevoise
pour la médiation
de quartier
AsMéd-GE



“Médiation de voisinage”

... parce que l’accent est mis sur les conflits de la vie quotidienne où il n’est pas toujours simple de s’entendre.

... parce que les conflits de voisinage peuvent être pris en charge avec des moyens liés directement à la responsabilité individuelle et communautaire de chacun.

- ⇒ La médiation que nous cherchons à promouvoir vise **l’autonomie des personnes** : les gens se prennent en charge et résolvent leurs problèmes eux-mêmes, sans s’en remettre à des travailleurs sociaux, des juristes ou d’autres spécialistes.
- ⇒ Les **conflits** font partie de la vie et peuvent être facteurs de progression et d’apprentissage. Nous voulons donner l’opportunité de les exprimer positivement.
- ⇒ Le **but de la médiation** est d’établir ou de rétablir la communication entre les parties en conflit, dans un esprit de respect des différences.
- ⇒ Les **médiateurs et médiatrices** sont volontaires et bénévoles. Ils sont tenus à la confidentialité et à l’impartialité.

